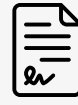


COMMENT OFFRIR UNE ASSURANCE PRÊT AU QUÉBEC



PREMIÈRE RENCONTRE

Le client ou la cliente mentionne avoir besoin d'emprunter des fonds.



PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le prêt accordé lui est expliqué de vive voix ou par courriel.



PRÉSENTATION DE L'ASSURANCE PRÊT

Le représentant ou la représentante du concessionnaire lui présente la **fiche de renseignements, le document sommaire et le certificat d'assurance** en FRANÇAIS.



CONFIRMATION DE LA LANGUE DE PRÉFÉRENCE

Le représentant ou la représentante confirme la langue de préférence du client ou de la cliente.

FRANÇAIS

ANGLAIS



DISCUSSION SUR LA PROTECTION

Le représentant ou la représentante discute de l'assurance prêt avec le client ou la cliente.



PRÉSENTATION DU PRODUIT ET DES DOCUMENTS

Le représentant ou la représentante du concessionnaire présente l'assurance prêt au client ou à la cliente, puis lui montre la **fiche de renseignements, le document sommaire et le certificat d'assurance** en ANGLAIS..



PROCESSUS DÉCISIONNEL

Le client ou la cliente examine les documents et prend une décision éclairée.



DISCUSSION SUR LA PROTECTION

Le représentant ou la représentante discute de l'assurance prêt avec le client ou la cliente.



ADHÉSION DU CLIENT OU DE LA CLIENTE

Le représentant ou la représentante remplit et imprime le **formulaire d'adhésion** ainsi que la **déclaration pour les produits facultatifs et à participation volontaire**. Le client ou la cliente signe les formulaires.



PROCESSUS DÉCISIONNEL

Le client ou la cliente examine les documents et prend une décision éclairée.



REMISE DES DOCUMENTS

Le représentant ou la représentante remet au client ou à la cliente une copie signée du **formulaire d'adhésion** et de l'**avis de résolution**.



ADHÉSION DU CLIENT OU DE LA CLIENTE

Le représentant ou la représentante remplit et imprime le **formulaire d'adhésion** ainsi que la **déclaration pour les produits facultatifs et à participation volontaire**. Le client ou la cliente signe les formulaires.



REMISE DES DOCUMENTS

Le représentant ou la représentante remet au client ou à la cliente une copie signée du **formulaire d'adhésion** et de l'**avis de résolution**.